

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-74

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 3

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 02 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille- MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à BOISSET André - LATIL Jessica à BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent à MESTRE Françoise

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT INTEMPERIES - ENEDIS

Afin d'assurer la meilleure coordination entre ENEDIS et les collectivités en cas d'incident sur le réseau d'électricité, Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de nommer un représentant intempérie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Désigne Monsieur Eric SEGOND représentant intempérie - ENEDIS

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1er adjoint au Maire.